

## Conseil de quartier

« Centre »

### **COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU 4 DECEMBRE 2024**

Présents : *Mme CREUZET-TAITE (Maire), M. MARDEUIL (1<sup>er</sup> adjoint), M. COLLET (adjoint délégué à l'environnement propreté et cadre de vie), M. BARGE (adjoint délégué à la sécurité), M. MIALLET (président du conseil de quartier), M. BLANCHARDON (vice-président du conseil de quartier), Mme CENSIER, Mme FENON, M. PILONCHERY, Mme FERRARA, M. COURT, M. GARDETTE, Mme NOISETTE, M. NARDOUX (directeur général des services), M. POUXE (cabinet du Maire), Mme LESCIEUX (responsable de la direction générale)*

#### **1 – le plan arbres du quartier**

M. COLLET annonce les plantations prévues dans le quartier durant l'automne-hiver 2024-2025, selon le plan arbres de la ville : parking Bousson et parking de la Glacière, rue Anatole France.

Les arbres morts dans le parc des berges du Rhins et le parc Bécot seront remplacés par l'entreprise, selon les garanties du marché.

#### **2 - Les animations de l'automne hiver**

Mme LESCIEUX présente les animations de la ville :

- Les 16 et 17 novembre : 41<sup>ème</sup> Salon de la gastronomie au Scarabée, avec la mise en place d'une navette gratuite Festy Star depuis la place Aucey ;
- Vendredi 7 décembre : fête des lumières
- Week-ends du 7, 14 et 21 décembre : marché de Noël et animations dans le parc Bécot

#### **3- Vœux du maire à la population**

Madame le Maire invite la population aux premiers vœux de son mandat, suite à la crise du COVID 19 et au sinistre de grêle de 2022 : le vendredi 31 janvier à 18h30 à l'espace des Marronniers, qui rouvrira pour l'occasion.

L'association Espoir Santé Harmonie sera mise à l'honneur avec les galettes de l'espoir.

#### **4 – saison culturelle de la ville avec l'association Cost'Art**

L'association Cost'Art propose 3 spectacles pour cette saison :

- Samedi 15 février : Amaury Vassili
- Samedi 12 avril : Michèle Torr
- Samedi 17 mai : Woco Tribute to Stevie Wonder

La billetterie est disponible chez Athenon coiffure dans l'avenue de la Libération ou sur internet : billetweb ou depuis le site de la ville.

#### **5 – Accueil des nouveaux habitants**

Les nouveaux habitants sont invités à se manifester en mairie avant le 31 décembre, pour être invités à la réception qui leur sera dédiée le jeudi 27 mars à 18h30.

## **6- les dossiers de la ville :**

### **La rénovation du bassin du parc Bécot**

Le maire rappelle le contexte de l'opération : une fois vidé pour son nettoyage en 2023, le bassin s'est révélé être inapte à une remise en eau en l'état. Préoccupation de nombreux Costellois, il a fallu réfléchir et budgéter des travaux de réfection.

M. COLLET présente le projet, qui représente une superficie de 3000 m<sup>2</sup> et une surface de 1500 m<sup>2</sup> d'eau. Des études hydrauliques ont été menées sur les structures, les maçonneries et l'ex-cascade. A la suite de l'étude de faisabilité, l'intégralité de la surface du bassin sera conservée, l'étanchéité sera refaite avec des équipements pour améliorer la qualité de l'eau. Le saule pleureur sera remplacé, les deux îles seront raccordées en électricité pour permettre leur éclairage et la mise en place de décorations annuelles et thématiques.

Le démarrage des travaux est prévu début mars pour 3 mois, avec un budget de 295 000€.

La sécurité du bassin sera-t-elle revue ? non ce n'est pas prévu. La hauteur d'eau sera toujours à 50 cm, avec les barrières existantes lorsqu'il y a de la hauteur. Des panneaux seront étudiés.

### **L'avancement du projet d'aménagement de la friche Bourrat (en face de la gare)**

Le Maire rappelle la destination finale de toute friche, souhaitée par l'Etat et par les collectivités : la réhabilitation en projet économique ou d'habitation. La commune soutient donc le projet d'implantation d'un commerce alimentaire ALDI, suite à sa fermeture prochaine sur la zone commerciale de Perreux. Il s'agit d'un transfert de commerce, sur la même zone de chalandise.

En 2017, le SCOT (Schéma de Cohérence du Territoire) du Roannais a réduit les lieux de centralité sur le territoire. Mais le maire affirme que la ville du Coteau est bien un lieu de centralité du commerce, du fait de la vitalité de l'avenue de la Libération.

L'accès du site est également contesté avec la proximité du passage à niveau.

Le projet sera examiné lors de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial qui aura lieu mi-décembre, puis passé en commission nationale si nécessaire.

## **7 - Retour sur les commissions**

- Rue Dorian : l'enfouissement des réseaux est déjà réalisé, la chaussée et les trottoirs seront refaits entièrement en décembre, en continuité avec la réfection de l'espace des Marronniers.
- Parking des Marronniers : son aménagement est en cours, avec la création de 72 places, revêtues temporairement de gravier. Ce parking public sera très utile pour les visiteurs de l'EHPAD et du foyer-résidence voisins, ainsi que par les visiteurs du parc Bécot.
- 

## **6 - Questions diverses**

- Intervention des résidents de l'ADAPEI foyer Dorian : les voitures circulent trop vite dans la rue Ledru Rollin. Le Maire prend note et rappelle que la rue Dorian est déjà passée en sens unique il y a deux ans à la suite de la demande du conseil de quartier. La circulation devant l'école du centre est elle aussi en sens unique, ainsi une partie du flux est déjà déviée.
- Les résidents demandent l'installation d'un passage piéton devant le portail du foyer : M. MARDEUIL passera pour étudier la question.
- Il est encore constaté les stationnements difficiles sur la place Aucey durant les horaires scolaires. Le Maire approuve mais la situation est inextricable avec la concentration d'équipements scolaires et d'accueil. Une réflexion est lancée pour aménager un parking supplémentaire de 15 places sur le square à proximité.